

QUELLE REFORME POUR LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE ?

(Extrait d'un article publié le 22 mai 2018 par l'Institut Montaigne)

« L'école est la maison-mère du capital humain. "Si le temps moyen que chaque personne consacre à l'éducation augmente d'un an, le produit économique du pays devrait augmenter, sur le long terme, dans une fourchette comprise entre 4 et 6 %", explique l'[OCDE](#). Dès lors, lutter contre l'échec scolaire dès les premiers âges de la vie est une priorité. »

« L'échec scolaire est le résultat d'une allocation insuffisante de moyens au cycle primaire : la dépense moyenne pour un élève du premier degré en France est toujours deux fois inférieure à celle pour un élève du supérieur (6 190€ vs 11 680€ en 2015). Ce choix va à rebours des autres pays de l'OCDE qui ont fait du primaire leur priorité en raison d'un "retour sur l'investissement plus important". »

1. Les pré-requis : éviter le levier législatif et s'appuyer sur l'échelon régional

« Pour réussir une réforme du système éducatif, deux pré-requis semblent indispensables : d'abord, opter pour une approche pragmatique, sans recours à une nouvelle loi, afin d'éviter autant que possible les jeux de posture et les crispations politiques ; ensuite, agir au niveau régional, plus proche du terrain et à même de rassembler toutes les parties prenantes à la réussite d'une réforme ».

1.1) Eviter la loi, tous les ingrédients existent déjà !

« Toute nouvelle loi provoquerait donc des crispations inutiles, puisque les ingrédients pour une refonte efficace du système éducatifs sont d'ores-et-déjà dans les mains des pouvoirs publics ».

1.2) S'appuyer sur l'échelon régional

« La région peut jouer un rôle central dans la réorganisation du système éducatif car elle concentre à la fois les moyens et les capacités d'évaluation. L'éducation est de fait une compétence partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales, dont le poids s'est accru depuis 1980, puisqu'elles représentent par exemple 36,2 % du financement initial pour le premier degré ».

2. Quelques clés du succès

2.1) Repenser l'allocation des ressources

« L'allocation disparate des ressources est l'une des causes principales des inégalités inscrites désormais au cœur de notre système éducatif et doit faire l'objet d'une réorientation à destination du cycle primaire et de l'éducation prioritaire ».

« Cette identification des priorités requiert une consultation à grande échelle de l'ensemble des acteurs publics afin d'allouer les ressources à bon escient. Il en va de même des investissements digitaux. »

2.2) Faire évoluer l'organisation collective du travail

« L'Education nationale reste très centralisatrice dans son approche, en raison d'une volonté d'homogénéité, garante de l'égalité des chances. Cette approche, louable et historiquement fondée, pourrait être assouplie pour laisser sa place à davantage de flexibilité et d'adaptation aux conditions locales ».

2.3) La formation initiale et continue

« Formations initiale et continue sont indissociables pour le bon fonctionnement du système éducatif. La formation des enseignants doit faire davantage l'objet d'un suivi tout au long de leur carrière, à l'image des pays anglo-saxons, où ils sont accompagnés, épaulés, pilotés et évalués à la fois par des inspections mais aussi, et de manière nettement plus fréquente par les supérieurs immédiats ».

2.4) L'évaluation, un atout autant qu'une nécessité

« La reconnaissance des individus et de leurs compétences doit concourir à l'évaluation du système éducatif. Celle-ci oblige à un suivi régulier alors qu'aujourd'hui seules les carrières au sein de l'éducation prioritaire sont, à raison, reconnues et accélérées, tandis que le reste de la progression des enseignants relève uniquement de l'ancienneté ».

« L'évaluation se place aussi au niveau collectif. L'établissement scolaire est en effet une entité collective avec pour objectif la réussite de tous et il convient de l'évaluer comme tel. »

Forum Ibn Khaldoun le 1 juillet 2018

Source : Institut Montaigne